

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3959-2016 et R-3961-2016

Date : 1<sup>er</sup> juin 2016

HEURE	REMARQUES
9 h 01	Reprise de l'audience du 31 mai 2016
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 02	M <sup>e</sup> Louise Rozon informe que, à la suite de la demande de M <sup>e</sup> Sylvain Lussier d'HQP, la Régie accepte que la journée de demain débute à 10 h
9 h 03	M <sup>e</sup> Éric Dunberry (HQT) informe, qu'à la suite de la demande de la Régie, les trois conventions ont été déposées ce matin, dans les dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016
9 h 04	Reprise de l'argumentation finale d'HQT par M <sup>e</sup> Éric Dunberry
10 h 33	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 45
10 h 51	Reprise de l'audience
10 h 51	Poursuite de l'argumentation finale d'HQT par M <sup>e</sup> Éric Dunberry
12 h 08	Fin d'une partie de l'argumentation finale d'HQT par M <sup>e</sup> Éric Dunberry
12 h 08	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15
13 h 17	Reprise de l'audience
13 h 17	Poursuite de l'argumentation finale d'HQT par <u>M<sup>e</sup> Marie-Christine Hivon</u>
14 h 49	Fin de l'argumentation finale d'HQT par M <sup>e</sup> Marie-Christine Hivon
14 h 40	Questions de clarification par M <sup>e</sup> Simon Turmel à M <sup>e</sup> Hivon relativement aux droits acquis et aux droits substantifs
14 h 54	Fin des questions de clarification par M <sup>e</sup> Simon Turmel à M <sup>e</sup> Hivon
14 h 54	Question de clarification par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Hivon relativement au fait que le Transporteur n'avait pas perçu qu'il pouvait y avoir un questionnement par rapport à l'enjeu
14 h 59	M <sup>e</sup> Dunberry donne un complément de réponse à la question de M <sup>e</sup> Rozon
15 h 06	Question de clarification par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Hivon relativement aux moyens d'irrecevabilité soulevés au paragraphe 98 du plan d'argumentation d'HQT
15 h 09	M <sup>e</sup> Dunberry donne un complément de réponse à la question de M <sup>e</sup> Rozon
15 h 11	Questions de clarification par M <sup>e</sup> Simon Turmel à M <sup>e</sup> Dunberry relativement à la chronologie des événements du dossier R-3888-2014
15 h 23	Fin des questions de clarification par M <sup>e</sup> Simon Turmel à M <sup>e</sup> Dunberry
15 h 24	Question de clarification par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Dunberry afin de savoir si le Transporteur avait envisagé une réouverture d'enquête du moment où la première formation avait exposé l'enjeu de l'abrogation de l'article 12A.2
15 h 29	L'audience est ajournée au 2 juin 2016 à 10 h
	<i>Johanne Lehuis</i> Johanne Lehuis, greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2016**

**DOSSIERS : R-3959-2016 et R-3961-2016**

**DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2015-209 RENDUE  
DANS LE DOSSIER R-3888-2014**

Les régisseurs désignés dans ces dossiers sont : M<sup>e</sup> Louise Rozon (présidente de la formation) de même que M. Bernard Houle et M<sup>e</sup> Simon Turmel

Le procureur de la Régie est M<sup>e</sup> Pierre R. Fortin

Les demandereses sont :

**Dossier R-3959-2016 :**

**HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)**

Représentée par M<sup>e</sup> Éric Dunberry et M<sup>e</sup> Marie-Christine Hivon

ET

**Dossier R-3961-2016 :**

**HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION (HQP)**

Représentée par M<sup>e</sup> Sylvain Lussier et M<sup>e</sup> Alexandre Fallon

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)  
ET FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION  
QUÉBEC) (FCEI)**

Toutes deux représentées par M<sup>e</sup> Steve Cadrin *présent Am et Pm*

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ  
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Pierre Pelletier *présent Am et Pm*

**NEWFOUNDLAND AND LABRADOR HYDRO (NLH)**

Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel *présent Am et Pm*

**S'AJOUTENT, COMME INTERVENANTES :**

**AU DOSSIER R-3959-2016 : HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION (HQP)**

ET

**AU DOSSIER R-3961-2016 : HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)**

*DEBUT: 9h <sup>01</sup>*

*REPRISE: 13h <sup>17</sup>*

*DINER: 12h <sup>08</sup>*

*AJOURNEMENT: 15h <sup>29</sup>*

**Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?**

---

---

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**